



Appel à candidatures

L'administration communale de Reisdorf

se propose d'engager, à plein temps,
pour les besoins de son service technique

un ingénieur diplômé (m/f)
ou un ingénieur-technicien (m/f)
sous le statut du fonctionnaire communal,
groupe de traitement A1 ou A2, sous-groupe scientifique et technique

ou un chargé technique (m/f)
sous le statut du fonctionnaire communal,
groupe de traitement B1, sous-groupe technique

ou

sous le régime de l'employé communal

ou

sous le statut du salarié à tâche intellectuelle

L'aide-mémoire indiquant les conditions détaillées d'admission peut être téléchargé dans la rubrique des actualités sur le site internet de la commune (www.reisdorf.lu).

Les candidats sont invités à adresser leur demande au soussigné collège des bourgmestre et échevins, 2, place de l'église, L-9391 Reisdorf, **pour vendredi le 13 septembre 2024 au plus tard.**

Les demandes incomplètes ou remises après ce délai ne seront pas prises en considération.

En déposant sa candidature l'intéressé(e) donne son accord à l'administration communale de Reisdorf d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données personnelles.

Reisdorf, le 08 août 2024

Le collège des bourgmestre et échevins
Jean-Pierre SCHILTZ, bourgmestre
Anouk HIENGGEN, échevine
Sonia MARQUES, échevine